

LE COIN PARACHA BECHALA'H

par Mikhaël Mouyal (pour recevoir ce feuillet par mail : mouyal358@gmail.com) - Beth Hamidrash Lamed (75017)

Le coin 'Hidouchim

« Il (Yosseph) a fait jurer les enfants d'Israël en disant : Hachem vous libérera et vous ferez monter mes ossements » (13, 19) :

Le Midrash explique que ce serment que Yosseph a imposé à ses frères était de jurer de ne plus lui du tout lui en vouloir, et lui aussi leur a juré qu'il ne leur en veut plus. Mais comment cette explication s'inscrit dans la suite et le contexte de ce verset ?

En fait, l'unité et l'harmonie dans le peuple d'Israël entraîne la délivrance. Ainsi, le fait que Yosseph et ses frères se sont jurés de ne plus s'en vouloir, cette harmonie générée par ce serment a contribué à ce que « Hachem vous libérera ». Bien plus, grâce à l'unité, chacun s'élève de niveau et grandit spirituellement. C'est ainsi que « vous ferez **monter** mes ossements ». Grâce à l'harmonie, mes ossements et ma personne monteront de niveau et je m'élèverai. (Imré Emet)

« Les eaux s'ouvrirent » (14, 21) :

Le Midrash dit que le Satan accusa : « De même que les égyptiens sont idolâtres, les Juifs aussi sont idolâtres. Pourquoi méritent-ils plus d'être sauvés ». Mais pourquoi l'essentiel de l'accusation concernant l'ouverture de la mer tourne-t-elle autour de l'idolâtrie ?

En fait, le Midrash rapporte qu'à l'origine, dans la génération d'Enoch, l'humanité s'adonna à l'idolâtrie. Hachem décida donc d'engloutir une partie du monde et Il fit déborder l'océan. La mer des joncs fut un reste de ce tsunami. Ainsi, la raison d'être même de la mer des joncs était la punition pour l'idolâtrie à l'époque de Enoch. Pour assécher ces eaux et pour que cette mer s'ouvre, il fallait donc être complètement pur de l'idolâtrie. C'est pourquoi, l'accusation empêchant l'ouverture de cette mer concernait l'idolâtrie. Si les Juifs ont cette faute, ils ne peuvent pas mériter que cette mer s'assèche puisque ses eaux ne sont venues que du fait de la faute de l'idolâtrie. (Oznaïm LaThora)

« Demeurez chaque homme à son endroit, qu'un homme ne sorte pas de son endroit le jour du Chabbat » (16, 29) :

Littéralement, le verset dit : « Demeurez chaque homme sous lui, l'homme ne sortira pas de son endroit le jour du Chabbat ». Cela peut être expliqué de façon allusive. L'une des raisons essentielles qui rend difficile le respect du Chabbat, c'est la recherche d'une bonne subsistance. Souvent, les gens cherchent à gagner plus d'argent, ou encore ont peur de perdre de l'argent s'ils ne vont pas travailler le Chabbat. Ainsi, il convient de s'habituer à accepter de vivre modestement et de ne pas rechercher la grandeur et trop d'aisance matérielle. Cela facilitera le respect du Chabbat. « Demeurez chaque homme sous lui », si l'homme accepte de vivre modestement, en dessous de ses grandes ambitions matérielles et sous le niveau de vie et d'aisance dont il aspire. Alors, grâce à cela, « l'homme ne sortira pas de son endroit le jour du Chabbat », il aura la force de ne pas sortir de chez lui le Chabbat pour aller travailler dans l'espoir d'apporter plus d'argent. (Rabbi Akiva Iguer)

« Quand Moché levait la main, Israël vainquait, et quand il laissait ses mains, Amalek vainquait » (17, 11) :

On peut s'interroger. Apparemment, le verset aurait dû dire : « Quand Moché **baissait** ses mains... » !

En fait, pour vaincre Amalek, symbole du mauvais penchant, il faut faire des efforts pour s'élever et progresser. Il faut lever les mains. En revanche, si l'homme relâche ses efforts et cesse de s'élever et de progresser, alors il échouera et tombera. Et ce, même s'il ne baisse pas ses mains, même s'il ne cherche pas à descendre spirituellement. Pour vaincre le penchant, il n'y a pas d'autre choix que de s'accrocher et de grandir. Si on relâche ses efforts, même si on ne baisse pas les mains, même si on ne cherche pas à descendre, le simple fait d'arrêter de faire des efforts, cela conduit déjà à perdre la guerre contre le mauvais penchant. (R. Zalman Sender Chapira)

Le coin histoire

Juste avant la deuxième guerre mondiale, certains Juifs qui sentaient le vent tourner s'enfuirent et allèrent en Angleterre. Même s'ils y étaient acceptés, malgré tout, on ne leur donnait pas le statut de citoyens. Quand la guerre commença, les dirigeants du pays craignirent la présence d'espions. Aussi, ils renvoyèrent les personnes qui n'étaient pas citoyens. Ils les envoyèrent en Australie, en bateau, jusqu'à la fin de la guerre. Un certain Rav raconte que son frère se trouvait dans un de ces bateaux. Lors de son voyage en mer, le marin de ce bateau, qui était anglais, entendit des informations concernant la réussite des allemands et la défaite des anglais. Il en fut tellement en colère, qu'il décida de se venger. Il prit toutes les valises des personnes qui se trouvaient dans le bateau, et les jeta dans la mer. Tous les voyageurs, dont les Juifs, en furent très peïnés, ils restèrent sans leurs affaires personnelles.

Plus tard, on apprit que les allemands chassaient les bateaux anglais dans des sous-marins, et les noyaient en mer. Lorsque le fameux marin jeta les valises, les allemands virent cela et les récupérèrent. Dans une valise, ils trouvèrent des lettres écrites en allemand. Ils pensèrent que les passagers étaient allemands et les épargnèrent. C'était donc la vengeance du marin qui sauva tous les passagers. Ce récit illustre comment parfois ce sont des événements malheureux, qui nous font souffrir, qui nous apportent le plus grand bien.

Le coin 'Hizouk

Le fait d'accomplir une Mitsva fait évidemment partie du Service Divin. Mais il en est aussi de même du fait de se réjouir dans l'accomplissement d'une Mitsva. Cette joie aussi fait partie intégrante du Service Divin. Cela est en allusion dans le verset : « Servez Hachem dans la joie », que l'on peut aussi traduire par : « Servez Hachem par la joie ». C'est la joie qui mène à la perfection du Service d'Hachem. (Rabbénu Bé'hayé)

Le coin étude

Un Midrash dit que la mer des joncs ne voulait pas s'ouvrir devant les Hébreux, jusqu'à ce qu'elle vit le cercueil de Yosseph. Comment comprendre ce Midrash ? Quel rapport y a-t-il entre l'ouverture de la mer et le cercueil de Yosseph ?

L'explication la plus simple, rapportée par plusieurs commentateurs, est que la mer l'ouverture de la mer était un miracle qui allait à l'encontre de la nature de l'eau. Le mérite de Yosseph a servi à déclencher le changement de la nature. En effet, Yosseph se trouvait en Egypte, pays de la débauche. Il était jeune et n'avait que 17 ans, âge où la pulsion est très forte. En plus, il n'était pas marié. D'autre part, la femme de Potifar a usé de tous les moyens possible pour éveiller son désir. Et malgré tout, il a surmonté l'épreuve et s'est enfui. Par cet acte, il à l'encontre de sa nature. Par son mérite, la mer alla aussi à l'encontre de sa nature et elle s'ouvrit.

De son côté, le **Ketav Sofer** rapporte la question de savoir pourquoi les Juifs n'ont pas fait la guerre aux égyptiens qui étaient derrière eux et les poursuivaient. Pourquoi restèrent-ils bloqués devant la mer ? C'est que le verset dans la Paracha de Ki Tetsé dit : « Tu ne repousseras pas l'égyptien, car tu as été étranger dans son pays ». Au moment où ils avaient besoin, l'Egypte a ouvert ses portes pour les enfants d'Israël et les a accueillis. Par mesure de reconnaissance, on ne les repoussera pas. De même, les Juifs ne pouvaient pas faire la guerre aux égyptiens par mesure de reconnaissance. Mais les Juifs étaient en danger : derrière eux les égyptiens et devant eux la mer ! Malgré tout, ils pensaient que le devoir de reconnaissance s'applique même en cas de danger. Ils ont appris cela de Yosseph. Quand la femme de Potifar lui arracha le vêtement, Yosseph s'enfuit. Le Ramban demande pourquoi il n'est pas revenu lui reprendre la partie de son vêtement de force. Il répond que comme elle était la femme de son Maître qui lui comblait ses besoins, par mesure de reconnaissance, il ne pouvait pas revenir lui arracher son vêtement. Mais là aussi, tant qu'elle avait le tissu, elle pouvait accuser Yosseph (comme elle le fit juste après), ce qui mit Yosseph en danger. Et malgré tout, Yosseph prit ce risque et par reconnaissance, il lui laissa le vêtement. Quand la mer vit le cercueil de Yosseph qui démontra que le devoir de reconnaissance s'applique même quand on est en danger, elle s'ouvrit pour sauver les Juifs qui ne combattirent pas les égyptiens par mesure de gratitude, même si eux-aussi étaient en danger. Ce comportement était justifié et la mer dû donc s'ouvrir pour les sauver.

Le **Haderach VéHayioun** quant à lui rapporte le Midrash qui dit que la mer a été créée par Hachem le 3ème jour de la création, alors que l'homme a été créé le 6ème jour. La mer étant plus âgé que l'homme, elle ne voulait pas s'ouvrir et s'effacer devant l'homme qui est plus jeune. Seulement, Yosseph a démontré que cet argument n'est pas toujours valable. Yosseph était plus jeune que ses frères et malgré tout c'était lui le roi et ses frères se sont tous prosternés devant lui. Le cercueil de Yosseph était la preuve que même le plus âgé peut parfois se soumettre au plus jeune. Cela neutralisa l'argument de la mer, qui s'ouvrit même si elle est plus âgée que l'homme.

Enfin, le **Beer Yosseph** explique que la mer ne voulait pas s'ouvrir pensant que le moment n'était pas arrivé. L'esclavage devait durer 400 ans, et cela ne faisait que 210 ans que les Hébreux étaient en Egypte. Certes les égyptiens les laissèrent partir, mais les Juifs leur avaient dit qu'ils partaient servir Hachem uniquement pour 3 jours. Les égyptiens les laissèrent donc partir à cette condition. Ils ne renoncèrent donc pas au temps d'esclavage qui leur restait. Au bout des 3 jours, les Juifs devaient donc retourner en Egypte pour être définitivement libérés au bout des 400 ans. La mer ne pouvait donc pas s'ouvrir pour les sauver définitivement. Malgré tout, quand la mer vit le cercueil de Yosseph, elle s'ouvrit. Car le cercueil de Yosseph prouvait qu'en réalité les égyptiens savaient bien que les Juifs sont partis pour toujours, et pas que pour 3 jours. Et malgré tout, même s'ils savaient cela, ils les laissèrent quand même partir. De la sorte, même les égyptiens acceptèrent la fin définitive de l'esclavage des Hébreux et c'est cela qui mena la mer à s'ouvrir. En effet, le Midrash dit que le cercueil de Yosseph était en métal. Et il était extrêmement lourd et imposant. Les égyptiens l'avaient enfoui dans le Nil pour que le fleuve soit béni. Et avant de partir, Moché alla faire remonter le cercueil de Yosseph et les Juifs l'emportèrent avec eux à leur sortie, à la vue des égyptiens et de Pharaon qui les accompagnèrent hors de l'Egypte. Or, il est évident que si la sortie n'était que pour 3 jours, avec l'intention de revenir ensuite, ils n'auraient jamais pris ce cercueil, avec tout le dérangement que cela entraînait. Les égyptiens ont donc bien compris que s'ils prenaient ce cercueil c'était pour sortir définitivement. Quand la mer vit le cercueil de Yosseph, qui prouvait que les égyptiens les ont libérés en toute conscience qu'ils partaient pour toujours, elle s'ouvrit.

Le coin Halakha

Si quelqu'un a enlevé les Mezouzot de sa maison pour les faire vérifier, il laissera une Mezouza sur la porte de sa chambre. Quand il récupérera ses Mezouzot et les fixera, il fera ensuite vérifier la Mezouza restante. Mais s'il a enlevé toutes les Mezouzot de sa maison pour les faire vérifier, alors à priori il devra aller dormir dans une autre maison où il y a une Mezouza. Néanmoins, si cela lui est impossible ou bien qu'il est très gêné d'aller dormir chez quelqu'un d'autre, alors il pourra entre temps dormir dans sa maison, mais il s'efforcera d'obtenir au plus vite une Mezouza pour la fixer à la porte de sa chambre. De même, si la Mezouza est tombée Chabbat et qu'il ne pourra donc pas la refixer, alors à priori il ne restera pas dans cette maison jusqu'à ce qu'il la remette après Chabbat. Et si cela ne lui est pas possible, il pourra néanmoins rester dans cette maison entre temps. Il est autorisé même à priori d'entrer dans la maison d'un autre Juif qui n'a pas de Mezouza à ses portes. Même une femme a le devoir de poser des Mezouzot aux portes de sa maison, et elle pourra même les poser elle-même avec la bénédiction. Mais si elle célèbre la pose des Mezouzot en invitant du monde, alors ce ne sera pas pudique qu'elle fixe les Mezouzot en présence des hommes. Ce sera donc un homme qui le fera.

Le coin question (Rav Yé'hezkel Landau)

La Guemara dit que l'obligation de réciter les bénédictions avant de manger est basée sur une logique : il est interdit de profiter de ce monde sans la bénédiction qui permet de demander à Hachem de profiter de ce qui Lui appartient. Sinon, cela s'apparente à du vol.

Question : L'obligation de réciter les bénédictions avant de manger est d'ordre rabbinique. Or, il est établi que quelque chose qu'on apprend par la **logique** a une valeur qui s'impose **d'après la Thora**. Pourquoi les bénédictions ne sont-elles donc pas une obligation de la Thora ?

Réponse : Quand on dit qu'une logique a une force de par la Thora, cela ne concerne que les différentes **lois** qui s'inscrivent déjà dans le cadre de ce qui existe dans la Thora. On peut déduire que telle loi s'impose de par la Thora si elle s'impose par la logique. Mais la logique ne peut pas aller jusqu'à **innover une Mitsva** à part entière. Pour qu'une Mitsva en tant que telle n'existe, il faut que la Thora en parle explicitement. La logique ne peut que dire que **telle loi et tel détail** concernant un sujet **qui existe déjà dans la Thora**, a une valeur qui s'impose par la Thora. Ainsi, la logique n'a pas la force d'instituer que le fait de réciter les bénédictions avant de manger soit une nouvelle Mitsva de la Thora. Cette logique n'a pu que motiver les Sages à instituer un devoir d'ordre rabbinique de réciter les bénédictions.